

## PROCÉDURE D'OBTENTION DU TITRE EUR ING

### PRÉAMBULE

Pour obtenir le titre EUR ING il est possible de constituer en ligne un dossier de candidature en utilisant [l'e-application](#) de la FEANI\* ou de télécharger le formulaire de candidature sur le site de la [FEANI](#), le compléter et l'adresser par voie postale à IESF. Il est vivement recommandé d'utiliser la voie électronique beaucoup plus rapide. **Dans les deux cas il est demandé de créer, vérifier ou éventuellement corriger ses coordonnées dans son espace personnel** du site d'[IESF](#).

Le temps de traitement de la demande dépend, d'une part, de la réception d'un dossier complet comportant tous les éléments indiqués ci-dessous et, d'autre part, des réunions de la Commission de la FEANI.

**Le coût du traitement du dossier est de 500 € HT.** Le règlement est encaissé et ne peut pas faire l'objet d'un remboursement en cas de refus du dossier. Dans ce dernier cas, seuls seront remboursés les frais de dossier de la FEANI qui sont actuellement de 165 € TTC.

**Important :** Pour que le dossier soit accepté (sauf pour les cas spéciaux) **l'école et la discipline du diplôme d'ingénieur, doivent figurer dans l'index de la FEANI ou dans les écoles habilitées par la CTI** (voir [le site de la FEANI](#)).

### PROCÉDURE ELECTRONIQUE

L'[e-dossier](#) en ligne sur le site de la FEANI est à compléter en français et la plupart des documents demandés dans la procédure par voie postale devront être scannés et téléchargés dans ce dossier électronique.

En parallèle, les documents suivants viendront compléter l'e-dossier et devront être envoyés à IESF :

- une lettre de motivation ;
- un justificatif d'adhésion à l'association des anciens élèves de l'école qui a décerné le diplôme d'ingénieur ou à une association régionale membre d'IESF (cf. site IESF) ;
- le paiement des frais de dossier par chèque à l'ordre d'IESF ou par virement (le RIB d'IESF est envoyé sur demande).

Pour toute question, Elisabeth BISON reste joignable par email [ebison@iesf.fr](mailto:ebison@iesf.fr) ou par téléphone au 01 44 13 66 78 le lundi, le mardi matin et le jeudi.

### PROCÉDURE PAR VOIE POSTALE

1. **Télécharger et compléter le formulaire de candidature EUR ING sur le site de la FEANI, en français**
2. **Joindre obligatoirement à ce formulaire :**
  - le document « Guidance Notes to Engineering Experience Framework » disponible sur le site de la FEANI dûment complété ;
  - une lettre de motivation ;
  - un CV détaillé, daté et signé décrivant les formations, expériences, compétences, etc. ;



- une copie du Baccalauréat ;
- une copie du diplôme d'ingénieur ;
- des certificats d'employeurs attestant l'expérience d'ingénieur et décrivant si possible les responsabilités, les domaines d'activités et la durée pour chaque emploi ;
- un justificatif d'adhésion à l'association des anciens élèves de l'école qui a décerné le diplôme d'ingénieur ou à une association régionale membre d'IESF (cf. site IESF) ;
- le paiement des frais de dossier par chèque à l'ordre d'IESF ou par virement (le RIB d'IESF est envoyé sur demande).

3. **Apposer la signature du candidat sur tous les documents joints.**

4. **Envoyer le dossier complet** (sans agrafe) à IESF – à l'attention d'Elisabeth BISON - 7 rue Lamennais – 75008 PARIS

## RECOMMANDATIONS POUR COMPLÉTER LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE

### Page 2 :

- **Section 1 « études secondaires »** : mettre l'année de l'obtention du Bac.
- **Section 2 « études supérieures d'ingénieur »** : Ajouter les classes préparatoires en dessous de « Etude de ».

### Page 3 :

- **Section 3 « Cas spéciaux »** : A compléter uniquement si vous n'avez pas de Diplôme d'Ingénieur.

### Page 4 :

- **Section 6** : Signature

\* l'outil est optimisé pour Chrome, Firefox, Internet Explorer ≥ 9.0